

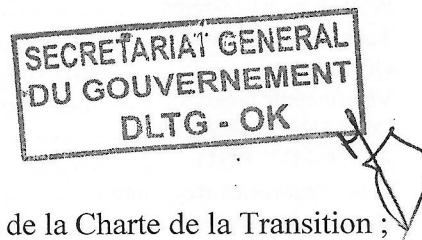
ARRETE N°2025 . 0055 /MEF-SG DU

31 JAN 2025

**PORTANT NOMINATION DU CHEF DE SERVICE AUDIT ET CONTRÔLE DE LA
DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de finances ;
- Vu l'Ordonnance n°2024-017/PT-RM du 27 septembre 2024 portant création de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975, modifié, fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n°2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le Décret n°2024-0565/PT-RM du 11 octobre 2024 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique;
- Vu le Décret n°2024-0614/PT-RM du 24 octobre 2024 déterminant le cadre organique de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique;
- Vu le Décret n°2024-0658/PT-RM du 21 novembre 2024 portant nomination des membres du Gouvernement,



ARRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Bakary COULIBALY**, N°Mle 0118-281-K, Inspecteur du Trésor, 2^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef du Service Audit et Contrôle de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Article 2 : Il bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article3 : Le présent arrêté, qui abroge l'Arrêté n°2023-0764/MEF-SG du 23 février 2023 portant nomination du Chefs de Division à la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique, en ce qui concerne Monsieur Bakary COULIBALY, N°Mle 0118-281-K, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le

31 JAN 2025

AMPLIATIONS

Original.....	01
PT-RM-SGG-CNT.....	03
CESEC-CC-CS-HCC.....	04
Prim+tous Ministères.....	28
Tous Gouverneurs.....	20
OCLEI.....	01
Vérificateur Général.....	01
DGB-DNCF-DGTCP.....	03
ACCT-PGT-RGD.....	03
Ttes Trésoreries Régionales.....	14
Dossier+intéressé.....	02
Archives.....	01
J.O-RM.....	01

Le Ministre,


Alousséni SANOU
Commandeur de l'Ordre National

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DLTG - OK